

COMMUNE DE MONTBOISSIER

Séance du 28 avril 2023

Membres en exercice :

11

Date de la convocation: 24/04/2023

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-huit avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Bruno LHOSTE

Présents : 7

Présents : Bruno LHOSTE, Alexandre VIOLETTE, Lyne GALLAIS, Marie JORRY, Laure LESUEUR, Sandrine HACAULT, Jean-Jacques LECOMTE

Votants: 10

Pour: 0

Représentés: Philippe CRÉPIN par Lyne GALLAIS, Sylvie LHOSTE par Bruno LHOSTE, Ludovic NOEL par Alexandre VIOLETTE

Contre: 8

Abstentions: 2

Excusés:

Absents: Thibault MARTIN

Secrétaire de séance: Alexandre VIOLETTE

Objet: PROJET PARC ÉOLIEN SUR LA COMMUNE DE BOUVILLE - DE_2023_008

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'il y a une enquête publique en cours concernant un projet de parc éolien, par la Société CHAMP ÉOLIEN DE LA CROIX NOLLET, sur la commune de Bouville.

Il leur expose les différents éléments du dossier et, conformément à l'article R.181-38 du code de l'environnement, les invite à donner leur avis.

VOTE : Contre = 8 Absention = 2 Pour = 0

Après consultation, le projet éolien de la société Champ éolien de la croix Nollet sur la commune de Bouville est refusé à la majorité.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le ___ / ___ / 20___
et publié ou notifié
le ___ / ___ / 20___

Le Maire,

Bruno LHOSTE



RF Sous-Préfecture de Châteaudun
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 05/05/2023 028-212802599-20230428-DE_2023_008-DE